

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
189^e année
2 mai 2013
n° 16 / 7553^e
pages 1057 à 1120

CHRONIQUE / Personne morale

La responsabilité des personnes morales au regard
des crimes majeurs contre les droits de l'homme

> *Nicolas Maziau*

1081

ÉDITO

1057 Haro sur les petits pois!!!, *Félix Rome*

IN MEMORIAM

1076 Denis Tallon

POINTS DE VUE

1077 La justice restaurative : vers un inévitable consensus, *Robert Cario*

1079 Modestes propositions pour limiter la détention provisoire, cette autre addiction française,
Laurent Ben Kemoun

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

1089 Panorama : Droit des couples, *Jean-Jacques Lemouland et Daniel Vigneau*

1100 Notes : Nouveauté devant la Cour de cassation du moyen tiré de la violation du droit conventionnel
d'accès au juge, avis sur Civ. 1^{re}, 9 avr. 2013, *Pierre Chevalier*

1106 L'inconventionnalité de l'article L. 224-8, alinéa 1^{er}, du code de l'action sociale et des familles,
note sous Civ. 1^{re}, 9 avr. 2013, *Mélina Douchy-Oudot*

1110 La non-circulation des clauses attributives de juridiction dans les chaînes communautaires de
contrats, note sous CJUE 7 févr. 2013, *Sylvain Bollée*

1113 Pour la nullité absolue - même en matière de formalisme!,
note sous Com. 5 févr. 2013, *Rémy Libchaber*

1117 « Parlez moi d'amour... », note sous Civ. 1^{re}, 19 déc. 2012, *Estelle Naudin*

ENTRETIEN

1120 Franck Ozouf - Conditions d'accueil des demandeurs d'asile en France :
rapport de la CFDA

DAJLOZ

321316



9 17 82 993 12 13 16 2

Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER
Denis MAZEAUD, Philippe MERLE
et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédictine FAUVARQUE-COSSON

EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition

REDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef
Sabrina LAVRIC (5356) Rédactrice en chef adjointe

• REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)
• CHEFS DE RUBRIQUES
Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET
Commerce électronique: Cédric MANARA
Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER
Contrat d'affaires: Xavier DELPECH
Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH
Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD
Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET
Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU
Société et marché financier: Alain LIENHARD

• EDITION - REALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)
Florine LHUILLIER (5363)
Katy PERCHEREAU (5366)
Directeur artistique: Patrick VERDON (5448)
Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Christophe CHEVALLEY
Abonnements: Yvette NAY, Directrice
80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex
Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr
Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN, Responsable
Tél: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92
Revue hebdomadaire (44 numéros par an)
Prix de l'abonnement: France: 398 € HT (406,36 € TTC)
Etranger: 464 € HT
Prix au numéro: 19,40 € TTC
ISSN 0034-1835
N° CPPAP 1012 T 82206
JOUVE, 733, rue St Léonard BP3
53101 Mayenne cedex
Dépôt légal - Mai 2013

Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €
Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e
RCS Paris 572 195 550
Siret 572 195 550 00098
Code APE 5811Z
TVA FR 69 572 195 550
Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

Ce numéro contient un encart broché
Recueil/Dalloz Avocats

SOMMAIRE

ÉDITO par Félix Rome

1057 Haro sur les petits pois!!!



1060

DROIT DES AFFAIRES

Concurrence-Distribution

Réseau de communications électroniques:
accès aux opérateurs tiers, *Com.* 16 avr. 2013

Accords d'importance mineure: pouvoir de
sanction de l'Autorité de la concurrence,
Com. 16 avr. 2013

Fiscalité

Visites domiciliaires: pas de dessaisissement
pour connexité des recours, *Com.* 16 avr.
2013

Propriété intellectuelle

Marque: titre appartenant à une profession
réglementée, *Com.* 16 avr. 2013

Marque communautaire: précision sur la
condition d'usage sérieux, *CJUE* 18 avr. 2013

Société et marché financier

Responsabilité sociale et environnementale:
proposition de directive

1063

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Responsabilité du chirurgien:
atteinte collatérale à un organe,
Civ. 1^{er}, 20 mars 2013

Accident de la circulation: indemnisation
des héritiers de la victime mineure,
Crim. 26 mars 2013

Contrat d'assurance: mention obligatoire
du délai de prescription biennale,
Civ. 2^e, 18 avr. 2013

Famille-Personne-Succession

Mariage pour tous: saisine du Conseil
constitutionnel

1065

DROIT IMMOBILIER

Construction-Urbanisme

Logements sociaux: constitutionnalité
de l'exercice par le préfet du droit de
préemption, *Cons. const.*, 26 avr. 2013

1065

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Extradition d'un terroriste schizophrène:
risque de mauvais traitement,
CEDH 16 avr. 2013

Vie privée et liberté d'expression:
perquisition dans un journal (Luxembourg),
CEDH 18 avr. 2013

1067

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

CNIL: présentation du rapport d'activité
pour 2012

Procédure pénale

Conservation des empreintes digitales:
atteinte au respect de la vie privée,
CEDH 18 avr. 2013

Perquisition: pas de droit à l'assistance
d'un avocat, *Crim.* 3 avr. 2013

1069

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Marchés publics (arbitrage): compétence
du juge administratif, *CE* 19 avr. 2013

Transparence de la vie publique:
présentation de deux projets de loi
Fraude fiscale et grande délinquance
économique: présentation d'un projet de loi
Etablissement public de coopération
intercommunale: constitutionnalité
du régime, *Cons. const.*, 26 avr. 2013

Environnement

Responsabilité environnementale:
installation d'un groupe de travail

Fiscalité

Droit d'enregistrement: découverte
d'un don manuel, *Com.* 16 avr. 2013

1072

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Agents publics d'organisme de droit privé:
éligibilité, *Soc.* 17 avr. 2013

Travail dissimulé: portée des mentions
du bulletin de paie, *Crim.* 16 avr. 2013

Double désignation syndicale: appréciation
du syndicat, *Soc.* 17 avr. 2013

CHSCT (élections): composition du bureau
de vote, *Soc.* 17 avr. 2013

Sécurisation de l'emploi:
adoption définitive du texte

1073

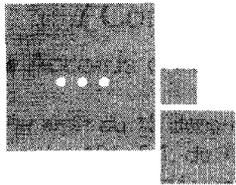
PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Prescription civile: effet interruptif et
péremption d'instance, *Civ.* 1^{er}, 10 avr. 2013

Profession juridique et judiciaire

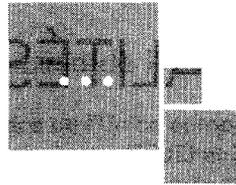
Démarchage des avocats: projet
d'assouplissement de la réglementation



POINT DE VUE

1077

La justice restaurative: vers un inévitable consensus
par Robert Cario



POINT DE VUE

1079

Modestes propositions pour limiter la détention provisoire, cette autre addiction française
par Laurent Ben Kemoun



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

1081

La responsabilité des personnes morales au regard des crimes majeurs contre les droits de l'homme
par Nicolas Maziau

PANORAMA

1089

Droit des couples
janvier 2012 - mars 2013
par Jean-Jacques Lemouland et Daniel Vigneau

NOTES

1100

Nouveauté devant la Cour de cassation du moyen tiré de la violation du droit conventionnel d'accès au juge,
avis sur Civ. 1^{re}, 9 avr. 2013
par Pierre Chevalier

1106

L'inconventionnalité de l'article L. 224-8, alinéa 1^{er}, du code de l'action sociale et des familles,
note sous Civ. 1^{re}, 9 avr. 2013
par Méлина Douchy-Oudot

1110

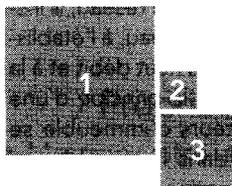
La non-circulation des clauses attributives de juridiction dans les chaînes communautaires de contrats, note sous CJUE 7 févr. 2013
par Sylvain Bollée

1113

Pour la nullité absolue - même en matière de formalisme!, note sous Com. 5 févr. 2013
par Rémy Libchaber

1117

« Parlez moi d'amour... », note sous Civ. 1^{re}, 19 déc. 2012
par Estelle Naudin



ENTRETIEN

1120

Franck Ozouf - Conditions d'accueil des demandeurs d'asile en France: rapport de la CFDA

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), soit à Sabrina Lavric (s.lavric@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes: pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises); pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page); pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).